



LE MOT DU MAIRE

Bonjour, il y a un an j'écrivais mon premier mot du maire. Je savais que la fièvre des élections était déjà du passé et qu'il fallait tout mettre en œuvre pour donner à la Municipalité les outils pour améliorer notre qualité de vie et nous donner la fierté d'être Labellois et Labelloise. De plus, je vous présentais les membres du conseil ainsi que leur rôle respectif. Je vous invite à consulter le rapport du maire sur la situation financière 2006 et plus précisément la section réalisations de 2006. Je vous laisse le soin de porter votre appréciation sur les résultats.

Compte rendu du conseil des maires du 22 novembre dernier.

- Élections du comité administratif

Monsieur Ronald Prévost a été réélu comme préfet de notre MRC, M. Pierre Poirier a été élu comme préfet suppléant et pour compléter le comité M. Gilles Bélanger, M. Steven Larose et M. Laurent Paquette ont accepté un second mandat.

- Gestion des matières résiduelles

- Sélection d'un centre de tri : - octroi d'un contrat avec le centre Tricentris de Lachute pour une période de 2 ans à compter de juillet 2007. Aucun coût de traitement, mais plutôt une compensation monétaire de 0.20 \$ la tonne.

-Renouvellement des contrats de collecte : il a été décidé de se regrouper par bloc, ce qui donne pour notre municipalité un regroupement avec Mont-Tremblant, Lac-Tremblant-Nord et La Conception. La Municipalité de La Minerve a décidé de procéder en régie interne.

-Fréquence des collectes : A : déchets solides 36 collectes par année B : matières recyclables 26 collectes par année C : gros rebut 4 fois par année.

De plus, une résolution d'appui à la ville de Ste-Agathe-des-Monts comme cour municipale régionale a été acceptée.

Nous sommes présentement à finaliser le prochain budget de la Municipalité qui sera présenté le **mercredi 20 décembre à 20 h** à l'hôtel de ville de Labelle. Le conseil est fier de sa nouvelle acquisition soit une niveleuse neuve. Pour tous les citoyens, vous pourrez venir voir son fonctionnement samedi le **16 décembre de 12 h à 13 h** au garage municipal.

Lors de la session du conseil du 4 décembre dernier, une nouvelle forme de présentation des dossiers a été faite, au lieu de lire uniquement la proposition, un membre du conseil donne les explications plus détaillées. Cette forme de présentation a plu à l'auditoire présent.

Je profite de ce moment pour vous souhaiter de joyeuses fêtes, du plaisir et une année 2007 remplie de santé et de joie.

Gilbert Brassard, maire

FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Veuillez prendre note que tous les services municipaux seront fermés selon les dates suivantes:

Du 23 décembre 2006 au 3 janvier 2007 inclusivement.

Nous serons de retour dès le 4 janvier 2007 pour vous servir.

Passez un beau temps des fêtes!



SÉANCE SPÉCIALE BUDGET

Le 20 décembre prochain aura lieu une session spéciale pour le budget 2007.

Cette session spéciale du conseil municipal est ouverte au public. Les portes ouvriront dès 19 h 55.

Bienvenue à tous!



LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS OFFRE SES MEILLEURS VŒUX POUR LE TEMPS DES FÊTES.

Déjà, le temps des fêtes est arrivé c'est le temps des bilans, des résolutions pour l'année à venir, nous décorons nos maisons avec le sapin et les lumières, nous préparons le ragout, les tourtières et les beignes. Nous emballons les cadeaux. Nous entrons dans l'ambiance des fêtes. C'est pourtant le temps de l'année le plus difficile pour certain. Pensons à ceux dans le besoin. Si chacun d'entre nous fait un petit effort pour aider quelqu'un, cela peut faire toute la différence.

Quant à nous, conseil municipal, nous allons continuer à vous écouter afin de répondre du mieux que nous le pouvons à vos attentes.

Nous vous souhaitons un Joyeux Noël et une bonne année 2007.

Gilbert Brassard, maire et
les conseillers et conseillères.



DATE DE TOMBÉE

Veillez prendre note que la date de tombée de l'Info municipale pour l'année 2007 sera le 15 de chaque mois pour paraître le premier vendredi du mois.

Une petite annonce paraîtra pour vous rappeler les dates exactes, et ce, à tous les mois.

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée: 15 janvier 2007

Date de parution: 2 février 2007

TU AS ENTRE 18 ET 30 ANS, TU ES AUX ÉTUDES ET LA FRANCE T'INTÉRESSE? ALORS CECI EST PEUT-ÊTRE POUR TOI!

L'Association Québec-France a contacté la Municipalité de Labelle afin de nous présenter un super programme qui s'adresse aux filles et aux garçons âgés entre 18 et 30 ans, qui sont présentement aux études et qui sont résidents de Labelle. Il s'agit d'un programme d'échange intermunicipalités avec la France. Une municipalité Française s'engage à offrir un emploi d'été au candidat ou à la candidate choisis. Ceci permet à notre Labellois ou Labelloise d'être en contact direct avec la population de la municipalité française, de découvrir la culture et le patrimoine français. En échange nous accueillons un étudiant français ou une étudiante française pour lui offrir les mêmes possibilités ici à Labelle. Le départ est prévu autour du 23 juin 2007 pour un retour à la fin août de la même année.



Ce programme t'intéresse? Fais vite! Contacte-moi Vicki Émard, conseillère municipale au 686-2144, poste 0. Je te remettrai toute la documentation afin de te fournir les détails dont tu as besoin pour t'inscrire. Par la suite, le conseil municipal évaluera les candidatures reçues afin de choisir notre Labellois ou Labelloise qui pourra passer l'été qui vient **en France!** Faites-vite!

Vicki Émard, conseillère municipale, responsable dossier de la famille

ORDRE DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES DU QUÉBEC

Apparition de cas de rage du raton laveur au Québec

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec tient à informer la population québécoise à l'apparition de deux cas de rage de rats laveur dans la région de la Montérégie.

Contrairement aux animaux sauvages, les rats laveurs sont répandus et abondants dans l'ensemble des régions et vivent près des humains sans compter qu'ils partagent les mêmes territoires de chasse que les chats domestiques.

Nous incitons donc les propriétaires de chats et de chiens de s'assurer de faire vacciner leur animal annuellement afin de prévenir l'expansion de cette maladie sur tout le territoire du Québec.

Pour plus d'information sur la rage du raton laveur, veuillez consulter le lien internet suivant:

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/> ou contacter l'OMVQ au 800-267-1427

Merci de nous aider à prévenir cette maladie qui peut être mortelle sur les animaux comme sur les humains!

NOUVELLE CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Il était une fois un livre....

Le crime des roses

De Carlene Thompson, éditions libre expression, 2006. 445 pages.

Voici le 11^e roman de Carlene Thompson. Elle applique ici, la même recette qui a fait sa popularité. Sur une toile romantique, elle tisse une sombre histoire captivante au rebondissement final fort inattendu. Comme dans ses autres romans, l'écriture est d'un style fluide, qui se lit avec un réel plaisir.

Autres suggestions;

La face cachée des gangs de rues

De Maria Mourani,
Éditions de l'Homme, 2006. 211 pages.

Les arcanes du chaos

De Maxime Chattam,
Éditions Albin Michel, 2006. 455 pages.

Silvy Bissonnette



ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION DU 4 DÉCEMBRE 2006

L'assemblée du 4 décembre dernier a été le théâtre de plusieurs décisions relatives à des projets municipaux.

Au chapitre des demandes de soumission, il fut statué de retourner en appel d'offres pour l'entretien ménager des édifices municipaux (en raison de l'absence de soumissions lors du dernier appel d'offres) et de lancer un appel d'offres pour la vérification des états financiers (de façon à obtenir le meilleur coût du marché). Dans la foulée des appels d'offres, la municipalité de Labelle accorda le contrat de vente de la vieille niveleuse à l'entreprise Montréal Excavation inc. pour la somme de 12 900 \$.

La municipalité a désigné par résolution le directeur général pour agir comme célébrant compétent lors de mariages ou d'unions civiles. Ce dernier a reçu toute la formation requise et a déjà célébré de tels mariages dans le Nord-du-Québec. Mais pour Labelle, il fallait une intention du conseil pour lui permettre d'agir en ce sens.

Lors de la dernière assemblée, le conseil a approuvé les prévisions budgétaires 2007 de l'OMH de Labelle établissant 5 589 \$ la contribution municipale pour son fonctionnement. Le conseil a également renouvelé le mandat de Mme Lise Labelle sur le conseil d'administration (jusqu'en novembre 2009) tout en autorisant un affichage dans l'Info municipale pour combler le poste laissé vacant par Mme Madeleine Perreault-Cholette à qui la municipalité adresse d'ailleurs ses remerciements pour sa remarquable implication.

La municipalité a adopté une résolution suivant laquelle elle appuie la Commonwealth Plywood dans son projet d'ajouter un séchoir, ce qui entraînera la création d'emplois supplémentaires. Cependant, la municipalité précise dans sa résolution qu'elle ne se prononcera pas sur le transfert de CAFF tant qu'elle ne sera pas reconnue comme ville mono-industrielle.

La municipalité a pris position à l'égard du poste de chef d'équipe. M. Pierre Blais agira comme chef d'équipe pour la présente période hivernale (2006-2007). Ce dernier, de par sa grande expérience, saura nous rendre de précieux services.

L'assemblée du conseil aura également permis de nommer un nouveau représentant sur le comité consultatif d'urbanisme. Il s'agit de M. Gilles Chapleau. Bienvenue à M. Chapleau dans l'équipe.

Le service d'incendie de Labelle a également été la cible du conseil en conséquence des obligations découlant de la MRC en matière de schéma de couverture de risques. Ainsi, la municipalité a déposé deux avis de motion annonçant le dépôt, lors d'une assemblée ultérieure, d'un règlement créant le service d'incendie (même s'il existe depuis fort longtemps) et d'un second règlement décrétant l'obligation pour un propriétaire d'immeuble d'installer un avertisseur de fumée et un détecteur de monoxyde de carbone. Nous vous publierons en janvier prochain un résumé de ce dernier règlement établissant des règles assez strictes en matière de sécurité incendie.

La Municipalité a également déposé un règlement établissant des limites de vitesse variant de 50 à 70 km/heure pour le chemin du lac Labelle. Ce règlement devant être approuvé en janvier prochain fera également l'objet d'un résumé à l'intérieur de la prochaine édition de l'Info municipale. Un autre avis de motion a été déposé. Ce règlement, si adopté, permettra au contribuable de ne déboursier qu'une somme de 20 \$ pour le remplacement d'un bac roulant volé ou détérioré, la municipalité se déclarant prête à absorber les 70 \$ manquant pour couvrir le coût total du bac.

Certains règlements ont été adoptés lors de cette dernière assemblée du conseil. Il s'agit du règlement établissant une procédure d'autorisation des frais de représentation et de déplacement. Par ce règlement, le maire autorisera les déplacements et frais de représentation des conseillers et conseillères, de même que ceux du directeur général. Ce dernier autorisera les frais de déplacement et de représentation du personnel cadre et syndiqué, toujours dans le respect des limites budgétaires imposées.

La municipalité a également adopté un règlement portant sur les assemblées du conseil. Par ce règlement, les assemblées du conseil auront dorénavant lieu le 3^e lundi de chaque mois. Ce changement a été rendu inévitable de par les changements aux lois municipales imposant une meilleure présentation des rapports budgétaires mensuels.

Le maire a ensuite appliqué son droit de veto sur des décisions prises en novembre à savoir sur le choix de la cour municipale désignée pour traiter les causes judiciaires de Labelle (constats d'infraction). Ce droit de veto a obligé le conseil à se prononcer une nouvelle fois sur le règlement de désaffiliation de la cour municipale de Ste-Agathe-des-Monts et sur le règlement d'affiliation à la Cour municipale de Mont-Tremblant. La décision fut finalement prise de se rallier au mouvement général des municipalités de notre MRC ayant manifesté leur intention de s'affilier à la nouvelle cour municipale dite régionale de Ste-Agathe-des-Monts.

Après certains actes habituels que je passe volontairement sous silence pour des raisons de lourdeur d'information (approbation des comptes de novembre, ratification de la liste des déboursés, dépôt du rapport budgétaire, adoption d'une procédure d'amortissement, modification du co-contractant pour l'achat de la nouvelle niveleuse et le dépôt des formules d'intérêt pécuniaire), M. André Beaudry annonça son retrait de sa vie active comme conseiller municipal après 25 années d'implication. La municipalité souhaite donc à M. Beaudry une retraite paisible parsemée de petites implications sociales à la hauteur de ses aspirations...

Daniel Dufour, directeur général



DÉNEIGEMENT

Le service des travaux publics vous remercie de penser à mettre en pratique les bonnes habitudes, présent à chaque hiver, pour obtenir un déneigement efficace, moins coûteux et améliorant la sécurité des citoyens;

- * Aucun stationnement de nuit (entre 0 h et 7 h) en bordure des rues, n'est pas permis en cas de chute de neige, afin de permettre le déneigement;
- * Éviter de mettre les poubelles sur les trottoirs ou dans la rue;
- * Ne pas entasser des bancs de neige sur les trottoirs ou dans la rue, lors de déneigement de votre stationnement ou trottoir privé;
- * Stationner dans votre entrée privée plutôt que dans la rue lorsque la météo prévoit des chutes de neige;
- * Maintenir l'accessibilité aux bornes-fontaines.

Le service des travaux publics tient à vous assurer de sa collaboration pour minimiser les inconvénients occasionnés par le déneigement.

BIBLIOTHÈQUE DE LABELLE

Club de lecture :

Le Club de lecture les Aventuriers du Livre se poursuit jusqu'au 16 décembre. Le tirage aura lieu le 19 décembre.

Recherche de bénévoles :

Pour 2007, la bibliothèque de Labelle se propose d'offrir aux tous-petits le retour de

***L'HEURE DU CONTE ***

Évidemment, cette activité ne peut se faire sans l'aide de conteur ou conteuse. Donc, ceci est un appel à tous, nous cherchons des personnes généreuses de leur temps qui seraient prêt à animer un conte pour la grande joie des enfants. Ceci se ferait sur une base bénévole, mais combien valorisante! Alors si cela éveille en vous votre fibre de Fanfreluche et que vous êtes disponible dans la matinée un jour de semaine

Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : **12h30 à 16h30**
Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h30 à 20 h 30
Vendredi : **10 à 12h et 12h30 à 16h30**
Samedi : 9 h à 12 h 30

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter Ginette Terreault, responsable par intérim au 686-2144, poste 237



RENCONTRES PARENTS D'ADOS

Peut-être avez-vous participé au projet de rencontres pour parents d'ados tenue l'hiver dernier?

Comme il avait été mentionné lors de la dernière rencontre, à la demande de plusieurs, nous avons relancé le projet. Ainsi, avait lieu le 23 novembre dernier une rencontre préparatoire pour les parents afin de connaître les intérêts et besoins pour l'hiver 2007. Cette rencontre a été organisée par Vicki Émard, conseillère municipale et Eve Pichette-Dufresne, responsable des loisirs et de la culture par intérim.

Bref, c'est avec plaisir que nous vous annonçons que nous avons bien répondu au besoin l'an dernier puisque qu'aucun parent ne s'est présenté à cette rencontre.

La Municipalité de Labelle vous remercie de votre participation dans ce merveilleux projet.

NOUVELLE TÉLÉPHONIE IP

Changement important au niveau de la téléphonie à l'hôtel de ville ainsi que dans ses édifices municipaux

Dès ce mois-ci, nous procédons à un changement majeur au niveau de la téléphonie à l'hôtel de ville. Bell, en collaboration avec la MRC des Laurentides nous offre le service de téléphonie IP. Nous convergerons donc de la ligne traditionnelle vers cette technologie. Pour la Municipalité, cela signifie une période transitoire de plus ou moins 2 mois. Suite à notre conversion vers la téléphonie IP, nous verrons, entre autres, nos frais d'interurbains diminués. Les numéros de postes téléphoniques aussi seront changés.

Durant la période de conversion, il est possible que certains problèmes se produisent. Ceci ne touche en rien à vos lignes résidentielles ou commerciales. Seul l'hôtel de ville sera en période de changement. Nous demandons votre collaboration durant cette transition advenant où vous auriez de la difficulté à nous contacter. Le numéro de téléphone demeurera le même soit le 686-2144.

Merci pour votre compréhension.

Vicki Émard, conseillère municipale



SERVICE DES LOISIRS

EVE PICHETTE-DUFRESNE 819-686-2144, POSTE 235

ERRATUM

HOCKEY & PATINAGE



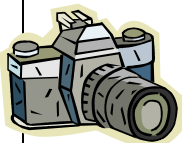
Du 16 décembre 2006 au 11 mars 2007
Samedi, dimanche & jours fériés : 12 h à 22 h
Lundi au vendredi : 15 h 30 à 22 h



Pour la période des fêtes
Fermeture les 24, 25, 31 décembre et 1^{er} janvier

Pendant les heures d'ouverture, la salle des joueurs du pavillon des loisirs ainsi que les toilettes sont accessibles.

CONCOURS DE PHOTOS



Le conseil municipal invite les citoyens à photographier des paysages hivernales de notre belle municipalité. La photo gagnante devra mettre en valeur notre municipalité et deviendra la prochaine couverture de la carte de souhaits de Noël 2007. Ainsi nous vous invitons à soumettre vos chefs d'œuvre, un maximum de 5 par citoyen, à la réception de l'hôtel de ville **avant le 1^{er} mars 2007**.

De plus, le ou la grande gagnante se méritera un montant de 100 \$ en échange de ses droits d'auteur. Le concours est ouvert à tous les citoyens et toutes les citoyennes!

HATHA YOGA AVEC GILLES GALIPEAU

Méditation/relaxation/posture/respiration
Horaire : Lundis de 19 h à 20 h 30
Durée : Du 8 janvier au 12 mars 2007
Lieu : Salle de l'hôtel de ville
Coût : 80 \$
Informations : Line Legault au (819) 274-1461



COURS DE YOGA

Horaire : Mercredis de 19 h à 20 h 30
Durée : Du 10 janvier au 28 mars 2007
Lieu : Haut de la bibliothèque
Coût : 144 \$
Informations : Johanne Cardinal au (819) 274-1461

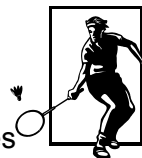
COURS D'INITIATION À LA DANSE ORIENTALE (Baladi)



Description : Apprendre les mouvements de base, la posture et les enchaînements. Ce cours fera ressortir la féminité en vous assurant un exercice physique

Horaire : Jeudis de 19 h à 20 h
Durée : Du 11 janvier au 29 mars 2007
Lieu : Salle de l'hôtel de ville
Coût : 100 \$
Vêtements : Confortables (leggings, t-shirt) et vous pouvez porter un foulard autour des hanches.

Informations : Mélissa Globensky au (819) 686-9943



BADMINTON

Les mercredis soirs à partir du 10 janvier, de 19 h à 21 h 30 a lieu l'activité du badminton au centre communautaire. Aucune inscription n'est nécessaire, vous n'avez qu'à vous présenter sur place avec votre raquette et vos volants.

Pour information :
Monsieur Jean-Pierre Raby au (819) 686-3126.

PISCINE DE LABELLE

Merci à tous les baigneurs pour votre participation lors de la journée spéciale bain libre de Noël!

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

	Bain adultes	Bain familial	Bain ados
16 décembre	13 h à 14 h	14 h à 16 h	
17 décembre		14 h à 16 h	
18 décembre	17 h30 à 18 h 30 et 20 h à 21 h	18 h 30 à 20 h	
19 décembre	12 h à 13 h		
20 décembre	20 h à 21 h	19 h à 20 h	
22 décembre	18 h à 19 h	19 h à 20 h	20 h à 21 h
23 décembre	13 h à 14 h	14 h à 16 h	
26 décembre	13 h à 14 h	14 h à 16 h	
27 décembre	13 h à 14 h	14 h à 16 h	
28 décembre	13 h à 14 h	14 h à 16 h	
29 décembre	18 h à 19 h	19 h à 20 h	20 h à 21 h
3 janvier	13 h à 14 h	14 h à 16 h	
4 janvier	13 h à 14 h	14 h à 16 h	
5 janvier	13 h à 14 h	14 h à 16 h	

Veillez noter que la piscine sera fermée les 21, 24, 25, 30 et 31 décembre 2006, ainsi que les 1^{er}, 2, 6 et 7 janvier 2007.

HORAIRE DE LA SESSION HIVER 2007

L'horaire détaillée sera disponible dans les Publisacs du 15 décembre 2006 et sera en vigueur du 8 janvier au 25 mars.

Les inscriptions auront lieu de 17 h à 19 h le 18 décembre, le 3 et le 4 janvier.

Renseignements : (819) 686-2144 poste 234

POMPIERS À TEMPS PARTIEL

(poste également disponible aux femmes et aux hommes)

Le Service de protection contre les incendies de la Municipalité de Labelle est à la recherche de candidats pour des postes de pompiers à temps partiel. Ces postes sont des postes syndiqués.

Description

Sous l'autorité des officiers du service sécurité d'incendie, et en conformité avec les lois et politiques en vigueur à la Municipalité de Labelle et au ministère de la Sécurité publique, les pompiers sont appelés à lutter contre les incendies soit par des opérations de sauvetage de personnes ou de protection des biens. Ils sont aussi appelés à participer à l'inspection et aux entretiens des équipements utilisés en cas d'incendie et à l'entretien de la caserne. Le candidat pourra selon une formation spécialisée, être appelé à appliquer un programme de prévention et de sensibilisation du public.

Profil recherché

Le service compte embaucher des candidats possédant des aptitudes à travailler en équipe, avoir une bonne capacité physique, et à exercer un très bon jugement. Ils doivent démontrer une grande facilité d'apprentissage et de communication. Ces personnes recherchées doivent faire preuve d'un grand sens de responsabilité.

Conditions d'embauche

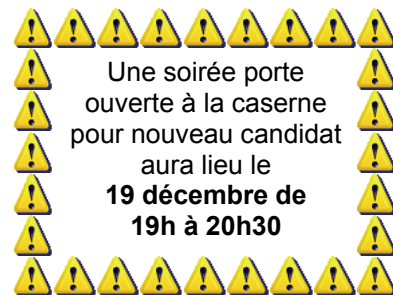
- Posséder un diplôme de fin d'étude secondaire (Diplôme à l'appui).
- Posséder un permis de conduire de Classe 4A ou l'obtenir.
- Demeurer sur le territoire de la municipalité de Labelle.
- Faire preuve d'une grande disponibilité.
- S'engager à suivre la formation de Pompier 1 (275 heures) (Certificat décerné par le ministère de l'Éducation)

Salaire

Le salaire sera établi en fonction de la convention collective en vigueur.

Faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de monsieur Stephen Potts au 1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0 ou par télécopieur au (819) 686-3820 ou encore par courriel à l'adresse spotts@municipalite.labelle.qc.ca, avant le 5 janvier 2007.

(Le masculin implique le féminin qui a pour but d'alléger le texte)



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Activités	Organisme	Lieu
Décembre	16	Porte ouverte — Niveleuse	Municipalité de Labelle	Garage municipal
Décembre	19	Soirée porte ouverte à la caserne pour nouveaux candidats	Municipalité de Labelle	Caserne
Décembre	20	Tirage de la courtepoinTE piquée	Comptoir d'Entraide de Labelle	Comptoir d'Entraide
Décembre	20	Session spéciale du conseil SPÉCIALE BUDGET	Municipalité de Labelle	Hôtel de ville
Janvier	15	Date de tombée—Info municipale	Municipalité de Labelle	
Janvier	16	Le développement de l'enfant & jouer sans jouets	NOURRI-SOURCE	CLSC de Labelle
Janvier	20	Randonnée du Président	Club Quad Iroquois	Rivière-Rouge

NOURRI SOURCE , HALTE ALLAITEMENT

Avoir un bébé est une chose merveilleuse qui nous interpelle de plusieurs façons. Nous voulons tous donner ce qu'il y a de mieux à notre enfant. Choisir de l'allaiter est sans contredit la meilleure décision en ce qui concerne son alimentation. Afin de briser l'isolement sur différents sujets concernant la venue d'un nouvel enfant, nous vous invitons tous à nous joindre pour les prochaines haltes allaitement qui sont le **deuxième mardi de chaque mois**. Des mairraines et des professionnels de la santé vous y attendent en grand nombre.

Bienvenue aux femmes enceintes, aux nouvelles mères, aux pères, aux grands-mères et à toute personne intéressée par l'allaitement.

Prochain atelier:

Le développement de l'enfant & jouer sans jouets

Mardi le 16 janvier 2006

Au CLSC de Labelle de 9 h 30 à 11 h 30

Pour information: Mariève Telmosse au 686-5434.

Merci à notre commanditaire Pharmacie Pascal Cormier, Proxim de Labelle.



CLUB QUAD IROQUOIS

Cher (e)s Quadistes,

La saison de chasse est terminée et nos sentiers sont ouverts.

Dame nature nous a gratifié d'un premier manteau blanc d'environ 25cm. Venez vous évader dans notre belle nature.

Une fois de plus cette année notre boucle de 125 kilomètres de sentier vous attend.

Quelques mots pour vous rappeler que notre **promotion spéciale d'abonnement se termine le 15 décembre prochain**. En effet, toutes les inscriptions en cette date seront éligibles à un tirage de différents prix, dont des nuitées dans les gîtes situés sur notre territoire.

Alors, n'attendez plus. Vous pouvez vous inscrire par la poste, sur notre site web et dans nos [différents points de vente](#).

Le C.A. du club quad Iroquois



Les Fermières de Labelle

L'année 2006 a été fertile en événements chez les Fermières: retenons entre autres, les cours de broderie aux élèves de l'école Le Tremplin au printemps, la collecte de sang au lendemain du gros orage de juillet, l'implication de nos membres dans le projet de « La Petite Séduction », la participation de plusieurs de nos membres lors de la marche du maire, le petit récital de Noël pour nos aînés (es) du CHSLD. Une petite fête en chansons et jeux a clôturé cette année en beauté!

Mais 2007 ne sera pas moins riche d'activités, d'échanges et de participation dans notre communauté. Ainsi, nous offrirons à nouveau des cours aux élèves du primaire (tricot et tissage) et une journée bricolage pour nos plus jeunes, lors de la relâche scolaire. Nos rencontres en atelier nous permettent d'appivoiser le tissage, la frivolité, le tricot... Montez nous voir les mercredis après-midi!



COMPTOIR D'ENTRAIDE

Venez encourager le Comptoir d'Entraide de Labelle

Nous faisons tirer une courtoise piquée à la main mercredi le 20 décembre 2006. Les billets sont au coût de 2 \$

Fermeture du temps des fêtes

Le Comptoir d'Entraide de Labelle sera fermé du 23 décembre 2006 au 2 janvier 2007 inclusivement.



**Tous les employés de la Municipalité de Labelle
vous souhaitent leurs meilleurs vœux de bonheur,
de santé et de prospérité pour l'année 2007!**